

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 45%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Autres candidats	45	740	566	437	45
		Bacheliers technologiques toutes séries	37	354	275	259	39

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	75	51	47	3	6,7 %
			Masculin	665	515	390	42	93,3 %
			Total	740	566	437	45	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	16	11	11	1	2,6 %
			Masculin	338	264	248	38	97,4 %
			Total	354	275	259	39	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	1	0	0	0 %
				Sans mention	229	146	66	10	23,3 %
				AB	246	229	193	23	53,5 %
				B	142	139	135	7	16,3 %
				TB	37	36	35	3	7 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	664	553	431	43	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	12	0	0	0	0 %
				B	6	0	0	0	0 %
				TB	7	6	6	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	33	7	6	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	18	1	0	0	
				AB	10	3	0	0	
				B	7	1	0	0	
				TB	3	1	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	39	6	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	8	1	1	0	0 %
				Sans mention	100	46	35	7	17,9 %
				AB	144	127	122	22	56,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	83	82	82	9	23,1 %
				TB	19	19	19	1	2,6 %
				Total	354	275	259	39	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	562	472	377	37	82,2 %
			En réorientation	118	75	48	4	8,9 %
			Non scolarisés	34	12	8	2	4,4 %
			Scolarité étrangère	13	3	2	1	2,2 %
			Autres	13	4	2	1	2,2 %
			Total	740	566	437	45	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	325	257	243	36	92,3 %
			En réorientation	21	16	14	2	5,1 %
			Non scolarisés	7	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	2,6 %
			Total	354	275	259	39	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	333	302	247	24
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	102	90	68	6
			Autres doublettes	197	151	111	12
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	337	269	254	37
			Autres doublettes	14	6	5	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	52,7 %	55,6 %	58 %	57,1 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	16,1 %	16,6 %	16 %	14,3 %
		Autres doublettes	31,2 %	27,8 %	26,1 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (5862)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	96 %	97,8 %	98,1 %	94,9 %
		Autres doublettes	4 %	2,2 %	1,9 %	5,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats de lycée	Bulletins scolaires. Fiche Avenir. Ensemble de la scolarité.	Essentiel
	Résultats épreuves anticipées du baccalauréat	Notes Bac de français, LV1, histoire-géographie.	Très important
	Résultats post-bac (si concerné)	Bulletins scolaires et cohérence du parcours.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'orthographe	Appréciation des bulletins. Fiche Avenir.	Important
	Méthodes de travail	Appréciation des bulletins. Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Investissement personnel et sérieux	Appréciations des bulletins. Fiche Avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation : connaissance du programme et des disciplines enseignées dans la spécialité, projet de formation motivé.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Niveau trop faible en mathématiques et en sciences.

Appréciations négatives portant sur le comportement et le travail personnel.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier est lu par notre équipe pédagogique. Une attention particulière est portée sur les moyennes des matières scientifiques, sur les appréciations des bulletins ainsi que de la fiche avenir. Nous évaluons aussi la motivation du candidat au travers de sa lettre de motivation, et mettons en avant les candidats portant un projet professionnel en accord avec notre formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un soin particulier doit être apporté à la lettre de motivation.

Le projet professionnel et les aspirations en concordance avec le domaine du génie électrique doivent y être mis en avant.

Il est fortement conseillé de se renseigner sur la formation, notamment au travers du dispositif "m'essayer c'est m'adopter" organisé par l'université d'Angers, et des portes ouvertes de l'IUT.

Signature :

Patrice MANGÉARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. Angers-Cholet -

Site d'Angers